

Vous souhaitez vous inscrire à L'EDARA pour la RENTREE 2019

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- ***Vous êtes issu(e) d'une des Universités du ressort de l'EDARA, Lyon, Grenoble, Chambéry et St Etienne (IEJ et Docteurs en droit)***

Les candidats souhaitant reporter leur inscription à la rentrée suivante doivent en informer l'EDARA par mail à m.vulin@edara.fr, dès l'obtention des résultats le 3 décembre 2018 en précisant le motif du report et en joignant à votre lettre une copie de l'attestation de réussite. Il conviendra ensuite de consulter et de suivre la procédure d'inscription pour la rentrée 2020 (sur notre site en novembre 2019).

Dans ce cas, pas d'inscription en ligne cette année.

1^{ère} ETAPE - PREINSCRIPTION EN LIGNE du 3 au 4 décembre 2018 jusqu'à 9h00

- Se préinscrire en ligne en complétant le formulaire
- Imprimer le formulaire d'inscription, le signer et préparer les pièces à fournir pour la validation de l'inscription en présentiel à l'Ecole

2^{ème} ETAPE - VALIDATION DE L'INSCRIPTION SUR PLACE

- **Votre présence à l'EDARA avec votre dossier complet est obligatoire** (pas d'inscription par un tiers ni par courrier).
Un tableau de convocation sera publié le 4 décembre 2018 en fin de journée sur notre site indiquant votre jour et plage horaire de convocation (le mercredi 5 ou le jeudi 6 décembre 2018 – ordre alphabétique).

- ***Vous êtes issu(e) d'une Université hors de notre ressort***

Sous réserve de places disponibles, les candidats hors ressort pourront remplir une préinscription en ligne le 10 décembre 2018 à partir de 10h.

Les candidats retenus seront convoqués par mail pour valider leur inscription sur place à l'EDARA avec leur dossier complet, le 11 décembre 2018 à partir de 9h.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA IMMEDIATEMENT REJETE